AIDES

Animation autour du livre et de l'écrit

Publics concernés

- #Association
- #Établissement public

Domaines secondaires

- #Disque et livre
- #Économie culturelle

La politique en faveur du Livre menée par la Région Nouvelle-Aquitaine s’articule autour du Contrat de Filière du Livre. Outre les dispositifs présents dans ce contrat, la collectivité souhaite accompagner des associations qui œuvrent pour la valorisation du livre et de l’écrit.

Objectif

- Accompagner la diffusion du livre, d’un travail d’animation et de médiation par des compétences professionnelles reconnues,
- Favoriser l’accès des publics à la culture, sensibiliser les publics, et particulièrement les lycéens et apprentis,
- Développer la formation du lecteur dans ses connaissances critiques comme dans sa compréhension de la pratique,
- Corriger les déséquilibres culturels du territoire, encourager les mises en réseau et les partenariats.

Calendrier

Date limite de dépôts des dossiers : le 1er décembre 2026.

Bénéficiaire

- associations ;
- Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC).

Montant

Pas de montant minimum ou maximum, l'aide sera étudiée au regard des partenariats obtenus par la structure auprès des autres financeurs publics et du plan de financement présenté.

Critères de sélection

La structure doit :

- être basée en Nouvelle-Aquitaine ;
- avoir plus d'un an d'existence ;
- proposer un programme d'actions qui pourra rayonner au niveau régional et pourra s'étendre sur le territoire.

Comment faire ma demande ?

- télécharger le dossier en ligne plus bas ;
- envoyer le dossier en version numérique.

Correspondants

- **Direction de la Culture et du Patrimoine**

 Service Filières Culturelles

 sru.region@nouvelle-aquitaine.fr
 05 49 38 49 38
 Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption